Le Coudray sur Thelle

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du **VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 à 20h00**, à la Mairie.

Convocations envoyées : le 9 octobre 2025
Affichage aux panneaux : le 9 octobre 2025

Présents : 10 membres
Votes : 11 votants

Présents :

1. Ludovic GORINE,
2. Dominique MARTIN,
3. Aude VAN EECKHOUT,
4. Patricia ANDRIEU,
5. Fabrice LEGRAND,

Présents (suite) :

6. Sylvie GUTIERREZ Y DIEZ,
7. Céline LE BOURGEOIS,
8. Pierre GOIX,
9. Paulo LIMA,
10. Julien GOERGEN.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Véronique PERRIOT épouse DUPEREY ; Frédérique CAMOIT et Chloé GAZAR

Absente : Morgane JEAN BAPTISTE

Pouvoir : Véronique PERRIOT, épouse DUPEREY, donne pouvoir à Dominique MARTIN

Désignation du secrétaire de séance : Dominique MARTIN

Le quorum étant atteint la séance peut valablement se tenir.

Le procès-verbal du 4 juillet 2025 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité. Il est signé par les membres du conseil.

1. Finances

1.1 – Bilan des travaux 2025 et projets 2026

Un bilan complet des travaux réalisés en 2025 est présenté avec des photos. Les coûts et les subventions accordées sont présentés.

Achat - Vente du camion

- Achat du nouveau véhicule communal : 17 396,76 €
- Vente de l'ancien camion : 1 000 €, conformément à l'autorisation donnée par la délibération du 4 juin 2020.

Travaux au cimetière

- Travaux réalisés : 30 681 €
- Gravillons : 288,06 €
- Engazonnement : 570,60 €
- Étude en cours pour la plantation d'un arbre qui ne perd pas ses feuilles : 2 498,85 € TTC

Église

Les travaux effectués dans la sacristie sont présentés et salués.

Bâtiments communaux

- L'entrée du dortoir de l'ACM a été réhabilitée.
- Le bureau de la mairie a été entièrement rénové (sol, murs)
- La petite salle communale a bénéficié d'un changement des menuiseries et de l'installation d'une VMC entre autres.

Aire de jeux

Une aire de jeux a été créée près du city-stade. Le montant des travaux est présenté.

Jeux : 5 640,58 €, Sol : 2 256,29 €, Montage : 4 450 €.

Des devis sont en cours de signature pour :

- La clôture : 5 759,40 € TTC
- Le portillon : 1 945,38 € TTC
- La plantation d'arbres pour créer un espace fraîcheur : 1 362,13 € TTC

Voirie et divers

Plusieurs restaurations effectuées par l'agent communal sont présentées. Il s'agit essentiellement de travaux de peinture mais qui améliorent l'image de la commune.

Site internet

Une présentation des statistiques de visites de notre site internet est faite au Conseil. La commune passe de 376 visites en 2022 à 929 visites en 2025, chiffres arrêtés au 1er octobre 2025.

1.2 – Consultation d'un géomètre-expert pour le projet de construction d'une école

Dans le cadre du projet de construction d'une école (2026-2028), une consultation est nécessaire pour :

- Relevé topographique
- Délimitation et bornage
- Plans techniques

Délibération n° 25-25 *– Adoptée à l'unanimité*

1.3 – Consultation Assurances

Afin d'optimiser la couverture assurantielle pour le patrimoine, la responsabilité civile de la commune et des élus ainsi que l'assurance statutaire du personnel, le conseil autorise le maire à souscrire auprès e la compagnie mieux-disante lesdits contrats.

Délibération n° 26-25 *– Adoptée à l'unanimité*

1.4 – Fonds de développement communautaire 2026 – sollicitation d'attribution du fonds de concours de la communauté de communes Thelloise pour la vidéoprotection

Le Conseil communautaire de la Thelloise n° 230921-DC-I.1 en date du 23 septembre 2021 a institué un fonds de développement communautaire et son règlement afin de financer les projets des communes membres.

Le plan de financement prévisionnel suivant est présenté :

Financeurs	Montant (€)	% financement
Département	25 229	42%
Communauté de communes THELLOISE	12 014	20%
DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	10 812	18%
Commune du Coudray-sur-Thelle	12 014,30	20%
Total	**60 069.30**	**100%**

Monsieur le maire propose au conseil qui l'accepte la sollicitation de ce fonds afin de mettre en place **un** système de vidéoprotection dont le montant est évalué à 60 069.30 € HT.

Délibération n° 27-25 *– Adoptée à l'unanimité*

Projet d'école

Notre école actuelle est énergivore car en préfabriqué. Pour le confort des élèves et du personnel enseignant, Monsieur le maire propose des réaliser une étude sur la faisabilité de construire une école dans le terrain acquis par la commune. Une assistance en ingénierie est fournie par le Département pour ce type de projet. Des subventions pourront être sollicitées (État, Département, Thelloise).Une commission de suivi sera créée.

1.5 – Livre « Au Pays des Coudriers »

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir le livre écrit par **Pascal LENOIR s**ur l'histoire de la commune.

Considérant l'intérêt culturel et pédagogique pour la commune du Coudray-sur-Thelle de proposer aux habitants des ouvrages portant sur l'histoire local, le conseil municipal à acquis, au nom de la commune, les ouvrages intitulés *« Au Pays des Coudriers »*, consacrés à l'histoire du Coudray-sur-Thelle.

Ces ouvrages pourront être offerts sur demande aux coudraysiens à raison d'un exemplaire par foyer, offerts notamment aux partenaires institutionnels de la commune et aux élus ayant soutenu ses projets (Monsieur le préfet de l'Oise, Sénateurs de l'Oise, Députés de l'Oise, Présidente du Conseil départemental, Conseillers départementaux, Président de la Communauté de communes Thelloise, maires des communes de la Thelloise et des communes limitrophes), dans le cadre du devoir de mémoire, et vendus aux particuliers au tarif de **10 €**.

Une séance de dédicace est prévue lors de la commémoration du **11 novembre** sur inscription.

Délibération n° 28-25 *– Adoptée à l'unanimité*

1.6 – Convention avec la SPA

Au vu de l'augmentation des coûts avancés, une demande auprès d'autres organismes se situant à Laboissière en Thelle ou Beauvais est demandée par le conseil municipal

Ce point sera donc débattu au prochain conseil.

2. Scolaire et périscolaire

Ecole

Madame MARTIN assure que la rentrée s'est bien passée.

Le conseil est informé du changement de direction de l'école avec le départ de Mme Christine DOZINEL et l'arrivée de Mme Gwenva COLLARD, directrice.

Chaque classe est composée de 20 élèves.

Accueil collectif des mineurs

L'apprentie de l'ACM a terminé son contrat, un moment convivial a été organisé en son honneur le 4 juillet dernier. Une nouvelle équipe depuis le 1er septembre est composée avec le renouvellement du contrat de 17 h par semaine et la création d'un contrat de 13h par semaine en renfort au vu des inscriptions.

3. – Ressources humaines

3.1 Avancement de grade

Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent, le conseil autorise la création d'un poste de **Rédacteur principal 1re classe** et suppression du poste de Rédacteur principal 2e classe.
Un nouveau tableau des **emplois** est présenté.

Délibération n° 29-25 *– Adoptée à l'unanimité*

3.2 Dérogation exceptionnelle – Recensement 2026

Pour la période du 15 janvier au 14 février 2026, une dérogation au temps de travail est nécessaire afin de permettre le respect des obligations du recensement.

Le Conseil **autorise les dépassements ponctuels** dans le respect du droit au repos compensateur et aux heures supplémentaires.

Délibération n° 30-25 *– Adoptée à l'unanimité*

4.–Règlement et tarifs

Cimetière

La mise en place de deux columbariums et d'un jardin du souvenir nécessitent d'actualiser le règlement intérieur du cimetière datant de 1973.

Principales dispositions :

- Les plaques seront obligatoirement fournies par la mairie. Le conseil s'est exprimé librement sur la typographie à adopter afin de garantir l'esthétisme du lieu.
- Une autorisation préalable devra être demandée pour les dépôts de fleurs.

Le Conseil a voté les tarifs suivants :

- Concession 30 ans : **200 €**
- Columbarium 30 ans : **500 €**
- Plaques : **100 €** (columbarium ou jardin du souvenir)

Délibération n° 31-25 *– Adoptée à l'unanimité*

Salle communale

Vu les travaux effectués dans la salle dite « petite salle communale » et ayant reçu l'aval de la société indépendante SOCOTEC pour la validation des installations électriques, la salle peut être proposée à la location sous certaines conditions.

Un règlement d'utilisation ainsi que des tarifs de location sont validés.

- **Tarifs :**
  - Manifestation caritative / association locale (y compris assemblée générale) / administration : à titre gracieux.
  - Anniversaire / fête privée : 150 €.
- **Cautions :**
  - 2 000 € (dégradations) à l'ordre du Trésor public.
  - 200 € (ménage) à l'ordre du Trésor public.
  - Les cautions ne seront pas restituées en cas de dégradation ou d'infraction au règlement.
- **Exonérations :** possibles sur décision du Conseil municipal (ex. : autres associations).

Délibération n° 32-25 *– Adoptée à l'unanimité*

5. Urbanisme

Madame Gutierrez y Diez prend la parole sur ce point. Une commission a eu lieu précédemment. Elle informe le conseil que Madame CAMOIT se charge d'effectuer les modifications proposées par le cabinet VERDI sur le règlement actuel afin d'assurer la lisibilité du document. Monsieur le Maire rappelle l'importance de bien prendre connaissance du règlement modifié par l'ensemble des membres du Conseil municipal.

6. Fêtes et cérémonies

Un rappel des cérémonies à venir est avancé.

- **31 octobre** : Défilé d'Halloween (besoin de 10 bénévoles)- barrage des routes prévu
- **11 novembre 2025** : Commémoration et remise du livre aux Coudraysiens ainsi que vente de livres par l'auteur
- **13 décembre 2025** : Arbre de Noël des enfants et des anciens avec spectacle et cadeaux
- **24 janvier 2026** : Vœux du Maire

7. Syndicat d'Énergie SE60

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport du syndicat d'énergie de l'Oise a fait l'objet d'une communication au conseil municipal, lequel prend acte du rapport d'activités 2024.

Délibération n° 33-25 *– Adoptée à l'unanimité*

8 – Société Publique Locale -Assistance Départementale pour les territoires de l'Oise et la Société d'Aménagement de l'Oise

Il en est de même pour le rapport présenté par la **S**ociété **P**ublique **L**ocale, **A**ssistance **D**épartementale pour les **T**erritoires de l'**O**ise et la **S**ociété **d'A**ménagement de l'**O**ise

Le Conseil **prend acte** du rapport annuel 2024.

Délibération n° 34-25*– Adoptée à l'unanimité*

Questions diverses

Paris–Dax : participation d'un habitant au défi sportif pour Jeanne.

Monsieur le Maire relate l'exploit de Monsieur Yves Andrieu, demeurant au Coudray sur Thelle et qui a entrepris un Paris-Dax à vélo à 91 ans au profit d'une association pour une jeune fille atteinte d'un syndrome rare. Malheureusement, ce dernier a dû abandonner après une chute.

Nouveau décret sur l'interdiction de fumer dans les espaces publics

Monsieur le Maire informe le conseil du décret du 27 juin 2025 venant interdire de fumer dans un rayon de 10 mètres à l'entrée des accès publics. Des affiches et une information sur le journal seront réalisées.

Coupure électrique

Monsieur le Maire informe le conseil d'une coupure électrique prévue le **18 novembre 2025**, 8h30–à 14h30 dans les différentes rues de la commune afin d'entretenir le réseau électrique.

Mobilier urbain

Enfin, Monsieur LEGRAND sollicite de nouvelles bornes canines, notamment rue principale. Monsieur le maire lui indique que cela était prévu mais qu'il attendait les promotions sur ce type de mobilier urbain.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h38.

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025 est composé de 10 délibérations :

25-25	Consultation géomètre	***Approuvée à l'unanimité***
26-25	Consultation assurances	***Approuvée à l'unanimité***
27-25	Sollicitation financière : Fonds de concours Vidéoprotection	***Approuvée à l'unanimité***
28-25	Livre sur le Coudray sur Thelle	***Approuvée à l'unanimité***
29-25	Création de poste changement de grade - Tableau des emplois	***Approuvée à l'unanimité***
30-25	Dérogation durée hebdomadaire du travail	***Approuvée à l'unanimité***
31-25	Règlementation et tarif cimetière	***Approuvée à l'unanimité***
32-25	Règlementation et tarif salle communale	***Approuvée à l'unanimité***
33-25	SE60 rapport d'activité 2024	***Approuvée à l'unanimité***
34-25	SPL ADTO SAO rapport d'activité 2024	***Approuvée à l'unanimité***

Signature du Maire
Ludovic GORINE

Signature du Secrétaire de séance
Dominique MARTIN